PRÉFET
DE LA HAUTE-
CORSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Préfet de Haute-Corse

dossier n° PC 02B 350 25 N0002

date de dépôt : **23 décembre 2025**

demandeur : **la SAS Centrales PV Corse, représenté par Monsieur Monsieur Boukbbous Sofiane**

pour : **la construction d'une centrale photovoltaïque au sol de 8 MWc**

adresse terrain : **lieu-dit Surbajo, à Vignale (20290)**

DDT 2B
8 BD Benoîte Danesi
lieu-dit CS 60008
20411 BASTIA CEDEX 9
Affaire suivie par :
Ange DESIDERI
04 20 06 70 34

Assemblée de Corse/Ouvrage de production d'énergie en Corse
22 COUR Grandval
20187 AJACCIO CEDEX 1

LR AR 1A 217605 36905

CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES, SERVICES OU COMMISSIONS INTERESSEES

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un dossier relatif à la demande susvisée..

Le projet porte sur un projet d'implantation en Corse d'un ouvrage de production utilisant

- l'énergie solaire, et en application de l'article R. 423-56 du Code de l'urbanisme l'Assemblée de Corse doit être consultée..

En l'absence de réponse dans un délai de 1 mois, votre avis sera réputé donné favorable.

Votre avis, s'il est défavorable ou s'il contient des prescriptions, doit être motivé en droit et en fait pour pouvoir être légalement repris dans l'arrêté.

Je vous demanderai par ailleurs de bien vouloir me renvoyer l'exemplaire du dossier qui vous a été adressé.

Fait, le 07 janvier 2026

Pascal POMPONI

Chef de l'Unité ADS